

# Introduction

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) administre un test de mathématiques à tous les élèves de 9<sup>e</sup> année qui suivent des cours appliqués ou des cours théoriques de mathématiques dans une école financée par les deniers publics.

## Contexte

### Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

L'OQRE est un organisme indépendant créé par le gouvernement de l'Ontario qui a pour mandat de rehausser le niveau de responsabilité et de contribuer à améliorer la qualité de l'éducation financée par les deniers publics. L'OQRE est dirigé par un conseil d'administration bénévole et une directrice générale.

L'OQRE a pour rôle :

- d'élaborer et de mettre en œuvre un programme exhaustif d'évaluations du rendement des élèves de l'Ontario conformément à des paramètres déterminés par le gouvernement;
- de conseiller le ministre de l'Éducation sur la politique d'évaluation;
- d'élaborer et de mettre en œuvre un système permettant de mesurer la qualité de l'éducation en Ontario;
- de guider la participation de l'Ontario à des évaluations nationales et internationales;
- de favoriser la recherche sur les meilleures pratiques en matière d'évaluation et de responsabilité;
- de mener des enquêtes sur la qualité en collaboration avec les conseils scolaires;
- de rendre compte au ministre de l'Éducation, au public et au milieu de l'éducation des questions liées à la qualité du système et de recommander des améliorations.

### Élaboration du Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année

La double charge de l'OQRE, soit la responsabilité en éducation et l'amélioration des programmes d'études, l'a conduit à élaborer des critères pour le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année. Le test doit :

- fournir des renseignements valides et fidèles sur le rendement scolaire des élèves;
- exiger que les élèves travaillent seuls à la réalisation de tâches tirées du programme de mathématiques;
- donner une vue d'ensemble des connaissances et des compétences des élèves en mathématiques;
- contribuer à l'apprentissage des élèves.

Conscient des similarités et des différences entre le cours théorique et le cours appliqué de mathématiques de 9<sup>e</sup> année en français et en anglais, l'OQRE élabore des tests différents pour chacun d'eux. Environ 40 p. 100 des items d'évaluation sont communs aux deux cours. Les tests sont administrés en janvier pour les élèves suivant les cours théoriques ou appliqués au premier semestre, et en juin pour les élèves qui les ont suivis au deuxième semestre ou toute l'année. Les versions du test des deux administrations sont comparables.

Le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année a été préparé par l'OQRE en collaboration avec des équipes d'enseignantes et enseignants, de conseillères et conseillers pédagogiques, de directrices et directeurs d'école et de professeures et professeurs de mathématiques d'universités provenant de tout l'Ontario. Ces éducatrices et éducateurs mettent en commun leurs compétences en mathématiques, leur connaissance du *Curriculum de l'Ontario, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année – Mathématiques*, leur expérience en matière d'équité, leur connaissance des élèves ayant des besoins particuliers et leurs connaissances techniques sur les questions de fidélité et de validité.

Les questions de l'évaluation sont élaborées par des enseignantes et enseignants provenant des quatre coins de l'Ontario, après quoi elles font l'objet de mini mises à l'essai et de mises à l'essai auprès d'un échantillon de classes de mathématiques théoriques ou appliquées de la province. Les questions de mini mises à l'essai et de mises à l'essai ne sont pas incluses dans la note du rendement des élèves. Les élèves, ainsi que leurs enseignantes et enseignants, commentent les questions soumises à chaque étape de la conception. Ces renseignements aident l'OQRE à revoir et à mettre au point le matériel qui sert aux tests de façon définitive.

## **Composantes du Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année**

### **Questions à réponse choisie**

Les élèves répondent à 24 questions en 30 minutes.

Ces questions ne portent que sur un domaine et une compétence et donnent aux élèves l'occasion de montrer leur compréhension sans avoir besoin d'expliquer leur travail. Elles évaluent certaines composantes du programme de mathématiques de 9<sup>e</sup> année qui peuvent être facilement et efficacement mesurées à l'aide de questions à réponse choisie.

### **Questions à réponse courte**

Les élèves répondent à dix questions en 30 minutes.

Chaque question à réponse courte se rapporte à un seul domaine et à une seule compétence. Ces questions exigent que les élèves pensent de façon mathématique mais ne demandent qu'une courte réponse écrite.

## Tâches

Les élèves résolvent six tâches. Trois de ces six tâches sont effectuées en 40 minutes dans deux périodes consécutives de mathématiques.

Chaque tâche est constituée d'un ensemble de questions apparentées qui sont axées sur un ou deux domaines du programme-cadre; elles sont notées en fonction de l'information fournie sur le domaine et la compétence.

## Composante additionnelle

Les élèves exécutent également une composante additionnelle comprenant des questions de mise à l'essai et des questions qui serviront à comparer les évaluations d'un semestre et d'une année à l'autre.

## Adaptations et exemption

L'OQRE a élaboré une politique d'adaptations et d'exemption. Des renseignements à ce sujet sont inclus dans le document intitulé *Étapes et plans de travail, Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année, hiver 2004*.

## Calendrier de l'administration du Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année

Le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année est administré en janvier pour les élèves du premier semestre et à la fin du mois de mai et au début de juin pour les élèves du deuxième semestre ou de toute l'année.

Les écoles ont l'option de suivre deux horaires différents pour l'administration du test. L'horaire pour les élèves du cours appliqué peut différer de l'horaire des élèves du cours théorique, mais la décision doit être la même pour toute l'école.

### Évaluation s'étalant sur trois jours

#### Jour 1

Questions à réponse choisie	30 min
Tâches 1 à 3	40 min

#### Jour 2

Questions à réponse courte	30 min
Tâches 4 à 6	40 min

#### Jour 3

Composante additionnelle : questions à réponse choisie, à réponse courte ou tâches	30 min
--	--------

### Évaluation s'étalant sur cinq jours

#### Jour 1

Questions à réponse choisie	30 min
-----------------------------	--------

#### Jour 2

Tâches 1 à 3	40 min
--------------	--------

#### Jour 3

Questions à réponse courte	30 min
----------------------------	--------

#### Jour 4

Tâches 4 à 6	40 min
--------------	--------

#### Jour 5

Composante additionnelle : questions à réponse choisie, à réponse courte ou tâches	30 min
--	--------

## Notation du Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année

En juillet, des enseignantes et enseignants de tout l'Ontario notent le Test de mathématiques, 9<sup>e</sup> année. Le test a été noté de façon analytique en utilisant des codes descripteurs spécifiques à chaque partie de la tâche et à la compétence évaluée. Cette méthode de notation reconnaît que le rendement de l'élève est un continuum.

La performance de l'élève dans les trois composantes du test (questions à réponse choisie, questions à réponse courte et tâches) est calculée selon la théorie « de la réponse à l'item (TRI) ». L'analyse TRI accorde un poids à toutes les caractéristiques d'un item. Ces poids sont ensuite appliqués aux résultats de l'élève pour obtenir un score selon l'échelle TRI. Cette échelle a été alignée sur les niveaux de rendement déterminés par :

- la localisation de l'item : les éducatrices et éducateurs alignent les codes pour chaque item (questions à réponse courte ou parties de tâches) sur les niveaux de la grille de rendement;
- la localisation de l'élève : les éducatrices et éducateurs évaluent de façon holistique des échantillons du travail de l'élève pour les tâches;
- la confirmation : les éducatrices et éducateurs revoient les échantillons du travail de l'élève par rapport aux niveaux de rendement et au continuum de l'échelle TRI.

Le Rapport individuel de l'élève comprend une note de niveau général de rendement et une note de rendement pour chaque domaine et compétence selon les quatre niveaux de rendement de la grille d'évaluation du ministère de l'Éducation.